



**n° 407 - 19 SEPTEMBRE 2018**

## **> À la une**

### **PAS : ouverture de la phase de préfiguration sur les bulletins de paie**

Dans le cadre de la mise en œuvre du prélèvement à la source (PAS) à compter du 1er janvier 2019, les employeurs peuvent participer à une phase de préfiguration du dispositif sur les bulletins de paie des salariés pour les revenus versés du 1er septembre au 31 décembre 2018. Il s'agit d'une simulation en conditions réelles. À cet effet, depuis le 18 septembre 2018, les premiers comptes-rendus métier (CRM) nominatifs restituant les taux de prélèvement à la source applicables aux salariés sont transmis par la DGFIP, en retour des DSN souscrites au titre du mois d'août 2018.

Si votre cabinet utilise un portail déclaratif, pensez dès à présent à vous assurer qu'il récupère ces CRM pour vous permettre la mise à jour des taux dans votre outil de paie :

- Soit à partir d'un format permettant la saisie de ces taux,
- Soit par l'intégration du CRM nominatif dans votre outil de paie (si votre éditeur a développé cet automatisme).

Les employeurs qui souhaitent participer à la phase de préfiguration doivent disposer d'un logiciel de paie intégrant le PAS.

Concernant le logiciel de paie et la préfiguration du PAS dans le bulletin paie, rendez-vous la semaine prochaine avec la liste des produits des éditeurs de la profession intégrant le PAS.

**EN SAVOIR PLUS**



## **Social**



### **Le TESE : fiche d'information clients**

Dans le prolongement de la communication du président de la semaine dernière, une fiche d'information à l'attention de vos clients, a été réalisée. Découvrez cet outil complémentaire vous permettant, en cas de besoin, de répondre à leurs questions.

## L'ACOSS calcule les effectifs à partir des DSN

L'ACOSS est désormais en situation de recalculer les effectifs des déclarants DSN, selon les modalités et le calendrier suivants :

- Effectif moyen mensuel de l'établissement :
  - Affichage prévu sur le compte URSSAF en ligne fin octobre 2018
- Effectif moyen annuel de l'entreprise, tous établissements confondus :
  - Principe : recalcul courant du 1er trimestre 2019, en exploitant toutes les DSN de 2018
  - Affichage prévu sur le compte URSSAF en ligne courant du 1er trimestre 2019

Info Partenaire | Info Partenaire | Info Partenaire | Info Partenaire

### Automatisation de la saisie comptable par l'Intelligence Artificielle

#### conciliator expert



Les dernières avancées de l'IA (réseaux de neurones) permettent d'automatiser la saisie, le contrôle et l'affectation comptable.

Comment ces nouvelles technologies s'insèrent dans la stratégie moyen terme du cabinet et quels sont les premiers retours d'expérience ?

[EN SAVOIR PLUS SUR CE RETOUR D'EXPÉRIENCE](#)



## Vie de l'Ordre



### Dans l'intimité de la profession... de l'ombre à la lumière !



Vous accompagnez vos clients et vous les conseillez pour créer leur entreprise, la gérer, la développer, en un mot les aider à réussir, mais... vous restez le plus souvent dans l'ombre. Par un reportage photos professionnel, nous souhaitons vous mettre en lumière, hommes et femmes experts-comptables, dans le quotidien de votre profession : émotion, confiance, proximité, confiance, mais aussi technicité et variété des environnements de travail : au sein du cabinet, chez les clients...

[INTÉRESSÉ\(E\) ? Faites-le nous savoir avant le 26 septembre](#)



## Formation



### Formation en évaluation d'entreprise



Le CSOEC et l'ACCA (Association of Chartered Certified Accountants) proposent en partenariat une formation de haut niveau en évaluation d'entreprise.

Cette formation intégralement proposée en e-learning s'adresse aux experts-comptables, en français ou en anglais, et donne lieu à la délivrance d'un certificat.

Elle a pour objectif de comprendre les différents contextes de l'évaluation d'entreprise, de sélectionner la méthode la plus adaptée et d'appliquer correctement les techniques d'évaluation dans une situation concrète.

[Téléchargez la plaquette de présentation.](#)

**S'INSCRIRE**



## Financement



### « Crédit 50 K€ » : un dispositif gagnant pour les différentes parties prenantes



Les experts-comptables, les banques et les entreprises constituent les trois parties prenantes du dispositif « Crédit 50 K€ ». Chacun de ces acteurs économiques poursuit des objectifs propres qui diffèrent de ceux des autres. Il était donc nécessaire de bâtir un dispositif qui respecte les intérêts de chacun pour susciter l'intérêt et l'adhésion.

#### Découvrez ou redécouvrez ce dispositif

- **Les intérêts de la solution pour les différents acteurs**
- **Accéder directement à Conseil Sup' Network, la plateforme ordinaire des solutions connectées**



## Au programme



Zoom sur la plénière d'ouverture

Quel est le point commun entre les rapporteurs : Yann

## 73<sup>e</sup> CONGRÈS DE L'ORDRE DES EXPERTS- COMPTABLES

Benchora, Marie-Dominique Cavalli, Catherine Grima, Gilbert Le Pironnec, Frédéric Fréry, enseignant chercheur, Marc Henry, directeur financier de Michelin... ?  
Tous interviendront à la plénière d'ouverture, animée par Patrick Cohen le mercredi 10 octobre de 14h30 à 16h00 !

### Une stratégie pour chacun

*Croissance et compétences*

C'est un fait : le marché méconnaît trop souvent le champ d'intervention et de compétences des experts-comptables. De nombreuses études montrent que les dirigeants n'ont pas toujours conscience des missions que la profession est à même de proposer et de réaliser. Ce contexte oblige donc chaque expert-comptable à définir une stratégie réaliste et réalisable avec les bonnes compétences, pour s'adapter, profiter pleinement de ces évolutions et en faire profiter ses clients pour les accompagner dans leur croissance. Être dynamique et s'inscrire dans une attitude et position de conquête est donc indispensable. C'est cette posture qui permettra de répondre aux attentes, explicites et implicites, des clients, actuels et futurs. Pour prendre sereinement ce chemin et l'emprunter durablement, commençons par définir, chacun d'entre nous, une stratégie !

[S'INSCRIRE](#)



## Fiscal



### Un changement de modalités d'exercice ne fait pas tomber l'exonération ZRR

L'exonération ZRR continue à jouer jusqu'à la fin de la durée restant à courir.

[EN SAVOIR PLUS](#)

### L'exit tax ne disparaîtrait pas totalement !

Depuis 2011, l'exit tax cible certains contribuables qui transfèrent leur domicile fiscal à l'étranger.

[EN SAVOIR PLUS](#)



## Agricole



## Edition 2018 de la bourse aux mémoires agricoles

La bourse aux mémoires agricoles est attribuée par la commission Agricole du CSOEC à un nombre limité de stagiaires et mémorialistes ayant choisi un sujet de mémoire relatif au marché agricole. Vous êtes intéressé ? Candidatez avant le vendredi 9 novembre 2018.

[EN SAVOIR PLUS](#)

## Bibliovigie



### Petites entreprises commerciales : dispense de rapport de gestion

La loi ESSOC du 10 août 2018 dispense les petites entreprises commerciales d'établir un rapport de gestion afin d'alléger leur charge administrative.

Cette disposition s'applique aux exercices clos à compter du 11 août 2018 et concerne désormais toutes les sociétés commerciales qui répondent à la définition d'une petite entreprise, et non plus les seules EURL et SASU.

[EN SAVOIR PLUS](#)

## Agenda

26 septembre 2018

**À VOUS  
COGNACQ-JAY**  
*le rendez-vous des experts*

### « À Vous Cognacq-Jay », le rendez-vous des experts

Diffusion le 26 septembre à 18h du webinaire : « Secteur Public : décryptage, enjeux et atouts des experts comptables ». Cette nouvelle émission vous délivrera les clés et solutions pour réussir en tant que Conseil sur ces segments de marchés pluriels et porteurs.

[ACCÉDER A LA CHAÎNE](#)

2 octobre 2018



### Accompagner les dirigeants sur le PAS

Dans le cadre du Salon SME Paris (Solutions pour Mon Entreprise), Patrick Bordas, vice-président du CSO en charge du secteur missions, animera une conférence pour rassurer les chefs d'entreprise sur le PAS et les aider à mieux l'anticiper.

Cette conférence se tiendra le 2 octobre, entre

15h45 et 16h30.

[S'INSCRIRE](#)

**11 octobre 2018**



### Convention annuelle de l'Association « Experts-comptables et Mandats publics »

Cette année, le jeudi 11 octobre 2018 de 12h30 à 14h00, dans le cadre du 73<sup>e</sup> Congrès de l'Ordre à Clermont-Ferrand, l'association aura l'honneur de recevoir Monsieur Renaud Dutreil, ancien Ministre, qui a accepté d'intervenir sur la thématique : « De la politique à l'entreprise, les motivations d'un choix ».  
Découvrez le courrier d'invitation.

[S'INSCRIRE](#)

**17 octobre 2018**



### 13<sup>e</sup> Forum national des associations et fondations le 17 octobre 2018 au Palais des congrès de Paris

À cette occasion, il vous donne rendez-vous pour assister à des conférences et ateliers au cœur de l'actualité et des préoccupations du monde associatif.

Le Conseil supérieur sera bien évidemment présent, en force, pour promouvoir l'expertise de notre profession.

[S'INSCRIRE](#)

**15 au 19 octobre  
2018**



### The way

Une semaine pour présenter la profession aux étudiants.

Retrouvez ici tous les événements organisés par les Conseils régionaux

[PROGRAMME](#)

Retrouvez nous sur les réseaux sociaux



Les sites de l'Ordre

FISCAL - SOCIAL  
BIBLIORDRE - BOUTIQUE



Pour vous désabonner, [cliquez ici](#)